REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE

COSO OUEST
Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire

PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE – COSO OUEST (P507888)

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL (DEL) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE (COSO-OUEST)

Termes de référence

Juillet 2026

I- CONTEXTE

1.1 Justification du projet

Durant la dernière décennie, la Côte d'Ivoire a fait d'importants progrès sur le plan économique et de la gouvernance, renforçant sa position de moteur clé de la stabilité régionale, après les crises qu'elle avait subies. Cependant, les risques de fragilité régionale ainsi que des risques endogènes persistent et continuent de poser des défis dans un contexte de nouvelles pressions telles que la migration irrégulière, le changement climatique et les conflits liés aux ressources.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement ivoirien à travers les phases successives de son programme social dénommé PSGouv a réalisé d'importants investissements dans plusieurs domaines (eau, électrification, éducation, santé, emploi des jeunes, protection sociale, etc.), répondant aux besoins les plus urgents avec un axe dédié à la prévention de la fragilité dans les zones frontalières. En lien avec cette stratégie, le projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) mis en œuvre sur la période 2022-2028 avec une approche réussie de Développement Conduit par les Communautés (DCC) dans les localités frontalières vulnérables du Nord, démontre que la planification au niveau des villages, soutenue techniquement au niveau régional, peut renforcer durablement la cohésion sociale à travers la réalisation d'infrastructures et d'activités économiques identifiées et planifiés de façon inclusive par les bénéficiaires eux-mêmes au niveau local.

Les régions de l'Ouest du pays, en particulier dans le district des Montagnes, restent fragiles d'un point de vue économique et vulnérables aux conflits et aux risques de violence. Au titre des défis identifiés figurent la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires, les déficits en infrastructures lourdement affectées par les dernières crises militaro-politiques ainsi que les défis de gouvernance locale se traduisant en tensions communautaires exacerbées par les litiges fonciers.

C'est dans ce contexte que fort des acquis du projet COSO dans le Nord, le Gouvernement ivoirien avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale a initié le Projet de Développement Communautaire et Local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest).

1.2 Présentation du projet

L'objectif de Développement du Projet (ODP) est d'améliorer l'accès à des services de base inclusifs et résilients ainsi qu'aux opportunités économiques dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. D'un montant global de 100 millions de dollars US (environ 60 milliards FCFA), le projet cible environ 620 localités rurales (villages et campements) dans 35 sous-préfectures des régions du Tonkpi, Guemon et Cavally et sera mis en œuvre sur la période 2026-2030. L'approche de mise en œuvre sera la même que le projet régional COSO en cours dans le Nord, c'est-à-dire le Développement Conduit par les Communautés (DCC) ou le Développement Communautaire Local (DCL), qui met les communautés bénéficiaires au centre des décisions de planification, de mise en œuvre et de suivi des investissements financés à leur profit.

Le projet COSO-Ouest est structuré autour de quatre (4) composantes ainsi décrites :

- **Composante 1 : Un développement local résilient et inclusif au niveau communautaire (51 millions USD).**

Par l'approche DCC, la composante 1 financera des infrastructures communautaires et des AGR résilientes au climat. Ces investissements aideront les communautés à combler les lacunes critiques dans les services de base, à développer des opportunités économiques locales et à renforcer leur capacité à planifier, mettre en œuvre et maintenir les investissements prioritaires au fil du temps. La sous-composante 1.1 relative à l'accès aux services de base grâce à des infrastructures résilientes et inclusives (40 millions USD), finance des infrastructures communautaires à petite échelle et résilientes au climat qui répondent aux besoins les plus urgents des communautés. Quant à la sous-composante 1.2 relative à l'augmentation des opportunités de subsistance pour les femmes et les jeunes (11 millions USD), elle vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes grâce au financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) au niveau communautaire.

- **Composante 2 : Développement socio-économique au niveau régional (21 millions USD)**

Cette composante soutiendra la réhabilitation et le développement d'infrastructures économiques locales résilientes au niveau régional, répondant aux besoins socio-économiques nécessitant des solutions inter-villages ou une planification descendante. Elle se concentrera sur le renforcement du Développement Economique Local (DEL) en améliorant l'accès au marché et la connectivité entre les zones de production et les pôles économiques, en favorisant la création d'emplois, tout en élargissant la fourniture d'eau potable sûre dans les localités ciblées. Collectivement, ces investissements devraient libérer le potentiel économique local en réduisant les coûts de transaction, en créant de nouvelles opportunités et en améliorant la fiabilité des services essentiels. En reliant les zones de production aux marchés et centres de services, la composante catalysera la croissance de l'agriculture et d'autres secteurs. L'expansion qui résulte de l'activité du marché devrait se traduire par une création d'emplois significative — en particulier pour les jeunes et les femmes.

- **Composante 3 : Génération de connaissances et renforcement institutionnel (18 millions USD)**

Cette composante soutiendra l'institutionnalisation de l'approche de Développement Communautaire Local (DCL) et renforcera la coopération entre les communautés et les institutions. Elle financera des travaux analytiques, le dialogue politique, des interventions ciblées de cohésion sociale et le renforcement des capacités des acteurs locaux et des institutions gouvernementales qui supervisent la planification du développement local. La composante élaborera des outils opérationnels et recommandations politiques, et renforcera les capacités locales à planifier, mettre en œuvre et surveiller des investissements inclusifs. La composante financera également une évaluation d'impact pour évaluer l'impact d'un accès équitable aux services sur la prestation des services du dernier kilomètre. Afin de tirer pleinement parti des outils numériques développés dans le cadre du projet COSO Nord, ces outils seront mis à jour et améliorés, en particulier la plateforme de gestion des connaissances et le registre de cartographie des investissements.

- **Composante 4 : Gestion du projet (10 millions USD)**

Cette composante soutiendra la gestion et la coordination du projet aux niveaux régional, national et sous-national en couvrant les coûts d'exploitation de la planification, de la mise en œuvre et de la supervision technique des activités ; la gestion et le suivi des Normes Environnementales et Sociales (NES) ; la Gestion financière (GF) et la passation de marchés ; la préparation de Plans de Travail et de Budgets Annuels (PTBA), ainsi que de rapports d'avancement, de communication et des modalités de suivi et évaluation, y compris la mise en place d'un Système de Gestion de l'Information (SGI) et d'un mécanisme de retour d'information pour les bénéficiaires du projet. Les activités de coordination soutiendront la création et le fonctionnement des Commissions Régionales d'Approbation et de suivi des Sous-projets (CRAS), du Comité de Pilotage National (CPN) et des comités techniques nationaux et locaux.

Le projet sera exécuté par une Unité de Coordination de Projet (UCP) sous la supervision du Cabinet du Premier Ministre, maître d'ouvrage du projet.

La principale représentation régionale (antenne régionale) du projet est basée à Man et des bureaux annexes à Guiglo et Duekoué. L'antenne régionale collaborera avec les acteurs au niveau local notamment les Comités de Développement villageois (CDV) qui seront suscités par le projet au niveau village, les Collectivités (communes et régions), les représentations locales des Ministères sectoriels et les CRAS présidés par les Préfets de région et chargés d'examiner et approuver les sous-projets priorisés au niveau village.

Les présents termes de référence sont relatifs au recrutement d'un **Spécialiste en Développement Economique Local (DEL)** pour le compte de l'Unité de Coordination du projet COSO-Ouest.

II- RESPONSABILITES ET TACHES

2.1 Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le **Spécialiste en Développement Economique Local** aura pour mission de contribuer à la définition, à la mise en œuvre et l'évaluation d'actions visant un développement économique local durable des régions cibles du projet.

2.2 Principales tâches

En relation avec ses missions, les principales tâches du **Spécialiste en Développement Economique Local** se déclinent comme suit :

Au plan stratégique et programmatique

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle d'intervention du projet concernant l'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) et les infrastructures commerciales en prenant les aspects de chaine de valeurs ;
- Définir en lien avec les autres spécialistes la stratégie d'information des populations afin de leur permettre de disposer d'informations pertinentes sur les activités économiques en prélude à l'élaboration des plans de développement ainsi que des sous-projets d'investissement ;
- Repérer les risques existants et proposer des stratégies de mitigation et éventuellement une liste négative de projets économiques non éligibles ;
- S'assurer de la cohérence des investissements avec les objectifs stratégiques socioéconomiques du projet ;
- Contribuer à l'élaboration du Programme de Travail et Budget Annuels ainsi que des rapports ;

Au plan opérationnel

- Assurer un cadrage initial du rôle des opérateurs d'accompagnement et assurer un suivi de la qualité et de la conformité de leurs prestations ;
- Procéder à l'identification d'activités économiques réalisables dans la zone du projet et commissionner toute étude complémentaire nécessaire à cet effet ;
- S'assurer qu'une évaluation complète des besoins de formations et de coaching nécessaires pour une mise en œuvre des sous-projets du volet économique est disponible et qu'un plan de renforcement des capacités y soit adossé ;
- Faire le suivi en lien avec le Spécialiste Développement Communautaire Local (DCL) des activités de formation et de coaching relatives au volet économique ;
- Evaluer la sensibilité aux conflits des différents types d'investissement économiques réalisables localement ;
- Faire élaborer les documents pour les activités de développement économique communautaire (étude de faisabilité participative, plans d'affaire, etc.) ;
- Assurer un contrôle qualité et des appuis opérationnels de structures d'appui ;
- S'assurer de la prise en compte continue des objectifs et principes d'inclusion du projet, en particulier vis-à-vis des femmes, des jeunes, populations vulnérables et marginalisées ;
- Identifier toute opportunité d'investissement économique qui pourrait être développée au profit des communautés ou groupements d'intérêt commun en lien avec des projets et programmes existants dans la zone du projet ;

- S'assurer que le processus d'identification et de préparation des sous-projets s'appuie sur un processus participatif large incluant l'ensemble des acteurs impliqués, y compris les populations non-résidentes (pastoralistes, commerçants, etc.) ;
- Assurer une supervision régulière des activités de terrain, en collaboration avec d'autres spécialistes du projet et les parties prenantes locales ;
- Coordonner pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet les études à conduire dans le cadre du développement économique local du projet ou sur sollicitation des acteurs de mise en œuvre (collectivités territoriales, communautés, acteurs de coordination régionale, etc.) ;
- Veiller à la prise en compte des aspects de durabilité économique dans la définition des plans de développement au niveau local ;
- S'assurer de la complémentarité des actions (sous-projets) financés par le projet avec les autres projets et programmes intervenant dans le même cadre géographique et sur des thèmes similaires ou connexes ;
- Participer au processus de validation des sous-projets afin de s'assurer du caractère inclusif du processus en lien avec les objectifs stratégiques du projet ;
- Contribuer aux discussions par rapport à l'aspect développement économique locale dans le cadre de forums des acteurs économiques locaux pour promouvoir le dialogue et le partage d'informations sur des opportunités économiques ;
- Veiller à la conformité des investissements vis-à-vis des mesures de sauvegarde, des Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), en lien avec les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales ;

Au plan du suivi-évaluation

- Contribuer à mettre en place un cadre de suivi des résultats et effets des investissements du volet économique des plans de développement et des plans d'affaires des groupements, en lien avec l'équipe suivi-évaluation ;
- Organiser la revue périodique des activités relevant de sa compétence et produire des rapports périodiques ;
- Procéder de façon périodique à l'évaluation des résultats et effets des actions (sous-projets) financés par le projet.
- Contribuer à la gestion des connaissances pour faciliter les apprentissages.

Le **Spécialiste en Développement Economique Local** effectuera par ailleurs toutes autres tâches à la demande du Coordonnateur du Projet, en lien avec ses responsabilités.

III- PROFIL

3.1 Formation

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en Economie, Agroéconomie, Economie rurale, ou équivalent.

3.2 Expériences professionnelles

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans dans l'accompagnement des activités économiques en milieu rural, notamment la production, la commercialisation, la transformation, etc. ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans une équipe de projets financés par la Banque mondiale ou tout autre bailleur ;

- Avoir au moins une expérience avérée dans la conduite ou l'exploitation d'étude relative aux chaines de valeurs porteuses à une échelle régionale ou nationale.

3.3 Aptitudes et qualités requises

- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ;
- Avoir la capacité de collaborer avec une diversité de parties prenantes ;
- Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Avoir une bonne maitrise de l'outil informatique et notamment des logiciels usuels (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- Avoir des aptitudes à la résolution des problèmes liés aux conflits ;
- Etre une personne reconnue pour son honnêteté, sa discrétion et son aptitude à travailler en équipe.

IV- LOCALISATION DU POSTE

Le **Spécialiste en Développement Economique Local** sera en poste à Man, à l'antenne régionale du projet. Il sera amené à effectuer des déplacements réguliers dans la zone cible du projet dans le cadre de ses responsabilités.

V- DUREE DU CONTRAT

Le **Spécialiste en Développement Economique Local** interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable à la suite d'une évaluation de performance annuelle jugée satisfaisante.

VI- CRITERES DE PERFORMANCE

Le **Spécialiste en Développement Economique Local** sera évalué sur la base de ses capacités à exécuter efficacement sa(ses) mission(s). L'évaluation de sa performance sera faite sur la base d'éléments d'appréciation entre autres :

- Des critères qualificatifs ou intrinsèques ;
- Des critères techniques ;
- Des critères liés aux résultats.

Une grille détaillée spécifique au poste précisera les critères d'évaluation.

VII- METHODE DE SELECTION

Le recrutement sera effectué sur une base concurrentielle et transparente s'appuyant sur les critères de présélection définis dans le profil du poste. Si le candidat a un lien direct/indirect avec un ou plusieurs personnels de l'Unité de Coordination du Projet, il a l'obligation de le signaler dans son dossier de candidature.

Le recrutement sera effectué en deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;

- Une phase de sélection par interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque Mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Par ailleurs, les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront, avant leur recrutement, se conformer aux dispositions en vigueur.

VIII- CONSTITUTION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- **Une lettre de motivation** adressée à la Coordonnatrice du projet COSO ;
- **Un curriculum vitae (CV)** détaillé présentant au mieux les spécifications notifiées dans le profil recherché et précisant les **référents professionnels** (noms, titres et coordonnées des personnes de référence pour les postes occupés) ;
- **Les photocopies des diplômes** et/ou attestations pour les déclarations figurant dans le CV.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et adressés à la Coordonnatrice du projet COSO au plus tard le **31 Août 2026** à **16 heures 30** minutes**,** avec la mention : « **Candidature au poste de Spécialiste en Développement Economique Local au Projet de développement communautaire et local dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire (COSO-Ouest) »,**

- Soit par voie électronique à l'adresse suivante, en un seul dossier pdf : **recrutements-cosoouest@coso.ci** ;
- Soit sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), et déposés à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)
7ième Tranche, Rue de la Résidence les Flamboyants
Tel : 27 22 22 30 50
infos@coso.ci

Les dossiers de candidatures reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au secrétariat du projet COSO.